

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

CONDITIONS DE RESERVATION . La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est strictement personnelle et ne doit en aucun cas être sous-louée ou cédée sans le consentement préalable du camping. L'option de réservation envoyée au client est valable 10 jours. Sans confirmation de sa part dans les dix jours, l'option est annulée. La réservation devient effective et ferme uniquement avec l'accord du camping. Le client reçoit alors une confirmation écrite par mail.

Emplacement de camping

Le montant du séjour est à régler le jour d'arrivée au camping.

Hébergement

Le montant total du séjour est à régler sur place à votre arrivée. Nous ne prenons ni arrhes ni acompte et ne prenons pas de frais de réservation. En cas d'annulation de votre séjour (pour raisons majeures) nous vous demandons de nous en informer le plus tôt possible afin de pouvoir remettre l'hébergement à la réservation. Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Le forfait de base est de 2 à 4 places selon le type d'hébergement. En aucun cas l'hébergement ne peut recevoir plus de personnes que la capacité mentionnée dans le descriptif. En cas de déclaration inexacte, le camping se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit.

Tous les hébergements sauf la Dk'bane disposent d'oreillers et couettes. Les draps, le linge de toilette et torchons ne sont pas fournis.

Tarif

Les prix indiqués sont valables pour la saison en cours. Ils correspondent à une nuitée ou à une semaine selon les produits et les périodes. Ils s'entendent en euros, TVA à 10% incluse.

Votre séjour au sein du camping

De 8.15h à 20h en basse saison et de 8.15h à 22h en juillet et août

Arrivée

1. Emplacements de camping : les arrivées ont lieu entre 12h et 20h en basse saison. Entre 12h et 22h en juillet et août.
2. Hébergements locatifs : les arrivées ont lieu entre 15h et 19 h.

Pendant votre séjour

1. Toutes les personnes séjournant au camping doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes séjournant avec lui ou lui rendant visite. Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du camping. Un exemplaire rédigé pourra être remis sur simple demande à la réception. Les règles de vie à l'intérieur du camping sont celles de bon voisinage et du bon sens. Tout manquement à ces règles peut faire l'objet d'une expulsion du camping.
2. Les prestations réalisées non incluses au préalable dans le contrat de location (ou omises lors de la rédaction du devis) font l'objet d'une facturation en sus.
3. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des hébergements locatifs
4. L'accès à la pataugeoire est autorisé aux enfants des clients du camping aux horaires d'ouverture affichés à l'entrée de la pataugeoire. La pataugeoire ainsi que les jeux d'enfants sont exclusivement réservés aux campeurs et sont sous l'entière responsabilité des parents.

Tout manquement aux règles de sécurité affichées au niveau de la pataugeoire ou de l'aire de jeux peut conduire à une exclusion du camping. Le gérant du camping peut être amené à faire évacuer la pataugeoire et interdire son accès ainsi qu'aux jeux d'enfants en cas de conditions météorologiques défavorables ou de vigilance (orange, vent, etc.) le temps nécessaire. Le camping se réserve le droit d'exclure toute personne du camping en cas de non-respect de ces règles de sécurité, pouvant mettre quiconque en danger.

Départ

1. Les emplacements devront être libérés au plus tard à 12h au jour du départ indiqué sur votre contrat. Tous les déchets devront être ramassés.
2. Les hébergements locatifs devront être libérés au plus tard à 10h au jour du départ indiqué sur le contrat de location. L'hébergement sera rendu et l'inventaire pourra être vérifié. Tout objet cassé ou détérioré serait à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. Des frais pourront vous être imputés, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés lors de l'état des lieux de sortie.
3. Le nettoyage des Coco Sweet est à la charge du client. Dans le cas où l'hébergement locatif n'aurait pas été nettoyé au moment de votre départ, un forfait nettoyage de 35 € vous sera demandé.
4. Pour tout départ ayant lieu après l'heure à laquelle les emplacements ou les hébergements doivent être libérés, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au tarif de la nuitée en vigueur.

Animaux

Les animaux sont interdits dans les hébergements locatifs mais sont acceptés sur les emplacements moyennant une redevance de 1,50€/jour. Tous les chiens doivent être tatoués et vaccinés. Le client devra présenter le carnet de vaccination des animaux à jour. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne sont pas acceptés. Les animaux devront être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et sont sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires. Ils sont interdits aux abords de la pataugeoire.

Responsabilités de la Société

La Société ne saurait :

- voir sa responsabilité engagée en cas de modification, d'annulation, d'inexécution ou de mauvaise exécution de toute prestation liée à la Réservation qui serait imputable à des circonstances exceptionnelles et inévitables du fait du Client ou des participants au séjour, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications;
- sauf disposition légale contraire, voir sa responsabilité engagée du fait d'une faute d'un tiers et notamment d'un de ses partenaires;
- voir sa responsabilité engagée pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, perte de chance, dommages ou frais.

Modalités de réclamation- médiation

Toute réclamation pendant le séjour doit être signalée par le Client à l'équipe d'accueil sur le Camping, par écrit, dans les 24 heures suivant l'événement faisant l'objet de la réclamation. A défaut d'une résolution conforme aux attentes du Client, il peut formuler sa réclamation à la Société, par écrit, dans un délai maximal de 15 jours suivant la fin du séjour :

- à l'adresse suivante : Camping Deneuvre, Rte de Moulins, 03500 Châtel-De-Neuvre
- ou par notre formulaire de contact, disponible sur la page infos pratiques de notre site Internet <https://www.campingdeneuvre.com> en choisissant le type de demande "Réclamation".

Le Client doit fournir tous les éléments requis par la Société pour appuyer sa demande. Aucune réclamation ne sera prise en compte si les faits n'ont pas été déclarés à l'équipe d'accueil pendant le séjour. Passé le délai de 15 jours suivant la fin du séjour, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le service clients de la Société traite toute réclamation dans les meilleurs délais possibles (maximum de 2 mois à compter de la date de réception de la réclamation). Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir à une procédure

de médiation conventionnelle si la réponse apportée par le service clients de la Société ne le satisfait pas. Toute demande de médiation doit être adressée dans les meilleurs délais à LA SOCIETE DE MEDIATION PROFESSIONNELLE

soit en ligne sur le site internet <https://www.mediateur-consommation-smp.fr>

soit par courrier à l'adresse suivante : SOCIETE DE LA MEDIATION PROFESSIONNELLE – Médiation de la consommation-24 rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX.

Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping Deneuvre à utiliser les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

Informatique et liberté

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles par le camping. Elles seront utilisées uniquement pour le traitement de votre réservation et pour renforcer l'offre de services réservés aux clients du camping. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier en indiquant vos coordonnées. CAMPING DENEUVRE, ROUTE DE MOULINS, 03500 CHATEL DE NEUVRE.

Opposition au démarchage téléphonique

Dans le cadre d'une réservations, nous recueillons vos coordonnées téléphoniques,

La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, permet à toute personne de refuser d'être démarchée par un professionnel avec lequel elle n'a pas de relation contractuelle en cours. De ce fait, nous vous informons de votre droit de vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site <http://www.bloctel.gouv.fr>

CAMPING DENEUVRE, ROUTE DE MOULINS, 03500 CHATEL DE NEUVRE